



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

**Vous êtes ici :** [Accueil](#) > Article : Raisin pas cher payé / Une crise en 2010...

## Raisin pas cher payé / Une crise en 2010 et 2011

Réagir  
Envoyer  
Imprimer

**MARNE. Avec la baisse des volumes récoltés, des milliers de vignerons voient leurs revenus sacrément écornés. Par ricochet, la crise pourrait frapper Reims en 2010.**



**Agrandir la photo**

Le prix et les volumes de raisin ont baissé de 40 %. 2010, et peut-être 2011, seront des années difficiles.

SANS jouer les Cassandra, on peut parier que 2010 et 2011 devraient être des années difficiles à Reims et Épernay. Cette prévision ne s'appuie pas sur un excès de pessimisme, mais sur des faits. Les constructions de logements et le chantier du tramway ont été de sérieux amortisseurs de crise - sauf pour certains commerçants -. Le vignoble aussi a joué. Oui, mais voilà, cette année, le prix du raisin et le volume récolté ont considérablement baissé. Plus de 10 000 vignerons vont donc devoir se serrer la ceinture. Sans compter la BA112, dont la fermeture aura, elle aussi, un impact économique (moins 70 M€).

Mais le sujet du jour concerne les vignerons. Telle cette propriétaire de vignes qui avoue perdre « 70 000 € » à la dernière vendange. Finis les travaux prévus dans la maison. Ou cet autre qui produit du champagne et vend une partie de sa récolte : moins 30 % de revenus. Etc.

Au comité interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC), on confirme. Sur les 15 000 vignerons répertoriés et 20 000 déclarants, plus de 10 000 vendent leur raisin. Quelques centaines d'autres possèdent des vignes mais exercent une autre activité. Le raisin est donc une source de revenus complémentaires.

L'an dernier, les vignerons avaient récolté 12 400 kg, plus 1 200 kg de « déblocage ». Soit 13 600 kg. Cette année, non seulement le volume a baissé à 9 700 kg, mais en plus, le prix a baissé de 4 %. Autrement dit, la baisse de revenus atteint les 40 %. A la SNCF, on fait grève pour moins que ça. « Le coup d'arrêt est sévère », admet le CIVC.

**Effet « dominos » dès l'an prochain**

Certes, tempère un connaisseur, depuis 1995, les années se suivent et sont exceptionnelles, avec un pic en 2007 et 2008 : grosses vendanges et prix élevés. La baisse de cette année est donc à relativiser si on la compare aux dix dernières années.

Cela dit, 4 fois par an, un beau chèque arrivait dans les boîtes aux lettres. Dès le lendemain, les concessionnaires de berlines allemandes et les horlogers-bijoutiers voyaient arriver leurs clients. Mais aussi les fournisseurs d'utilitaires, le bâtiment, etc.

L'effet « dominos » risque donc de se produire à partir de 2010, et, pronostiquent les spécialistes, sans doute pour deux ans.

L'an prochain, on s'attend aussi à de nombreuses « mutations » de petites parcelles de vignes. En revanche, précise un notaire, l'immobilier local ne devrait pas souffrir trop : les immeubles rémoisis seraient plutôt prisés par les agriculteurs des Ardennes et de l'Aisne. Les vignerons rémoisis seraient davantage attirés par Paris et les Dom-Tom pour la défiscalisation.

Hormis les retombées sur le commerce local, le grand danger est de tuer la poule aux œufs d'or. Les plus coincés des vignerons ou des négociants seront tentés de vendre le champagne moins cher... Et de tirer toute la filière vers le bas. Ça risque de chauffer dans l'interprofession.

J.-F.  
SCHERPEREEL

viticulture

Haut de page

Article paru le : **17 novembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

### Les commentaires (5 commentaires)

**pipol** le 17 novembre 2009 à 18h00

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire au vigneron frustré !

**merove** le 17 novembre 2009 à 17h59

Vivre comme des nababs avec 5 hectares de vigne n'est-ce point-là qu'il faut se poser la question. Il était évident qu'à trop vouloir, un jour la fontaine viendrait à se tarir en décourageant les consommateurs. La promotion d'excellents vins effervescents à des prix restés raisonnables s'est naturellement imposée. Dès lors, où la viticulture s'est ingénieusement ignorée les réalités économiques en concurrençant le négoce, il était assuré que nos doux rêveurs allaient dans le mur. Comme beaucoup 10€ était le seuil à ne pas enfreindre, car: 1 € = 6,55 frs x 10 = 65,55 alors 11,12,13 trop, c'est trop !!!!

**lentarteur** le 17 novembre 2009 à 15h44

Que les vignerons règlent leurs problèmes entre eux. Il n'est besoin de parcourir le vignoble, pour voir les effets de la crise. Je renvoie ce beau monde à notre poète Jean de la Fontaine et les invite à lire ou à relire "La cigale et la fourmi"

**DANIEL78** le 17 novembre 2009 à 15h18

Oui, Le vigneron frustré a raison concernant "VOTRE PROPOS QUI S'IT". C'est bien l'amusement du journaliste de parler souvent de "gros sous", comme si c'était sale de gagner honnêtement sa vie, et de caricaturer et de jalouser ceux qui récoltent (de l'argent) du fruit de leur travail. C'est le fait d'une minorité d'acheter de très grosses cylindrées. Comme le font les cadres sup des grandes sociétés. Mais, ces vignerons ne l'ont pas volé leur argent. Ils ont le droit de "faire marcher le commerce". Ils ne doivent pas avoir honte de payer des impôts. Vous devriez plutôt fustiger les sociétés d'audit et de conseils financiers qui font des profits exponentiels en passant leur temps à expliquer aux grandes entreprises nationales ou multinationales "comment gruger l'Etat" en exilant des sièges de sociétés et des fonds vers les sociétés offshore, dans les paradis fiscaux. Ce sont des dizaines de milliards qui échappent à l'impôt chaque année. Sont concernées les très grandes sociétés et les grandes banques, même celles qui se disent "citoyennes". Signé "quelqu'un qui s'intéresse à l'économie".

**fax** le 17 novembre 2009 à 14h10

Bonjour merci pour votre article. Vous venez de dire tout haut ce que les vignerons pensent tout bas. Pourquoi les vignerons ne bougent pas je me le demande moi-même, à quoi sert notre syndicat et qu'attendent les vignerons !!!!!!!!!!!!!!! Par contre ARRETEZ AVEC VOS PROPOS QUI S'IT : ((Cela dit, 4 fois par an, un beau chèque arrivait dans les boîtes aux lettres. Dès le lendemain, les concessionnaires de berlines allemandes et les horlogers-bijoutiers voyaient arriver leurs clients)) car vous parlez d'une minorité de vignerons qui peuvent se permettre cela comme dans tout autre métier, avec quoi roule votre patron et même peut-être vous-même??? Allez donc voir à la MSA, car avec les cotisations qu'ils nous demandent, je pense qu'ils pourraient rouler non pas avec une étoile sur le capot mais avec un petit cheval noir. Signé un vigneron frustré.

[» Tous les commentaires](#)

### Réagir à cet article

Login (Email) :